Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La statistique lausannoise migre vers le Canton

La Municipalité de Lausanne et le Conseil d'Etat ont décidé de transférer l'activité statistique de la Ville au sein du Service cantonal de recherche et d'information statistiques(SCRIS). Dès janvier 2003, cette intégration, qui offre une synergie profitable aux deux entités actuelles, permettra des économies appréciables en matière de logistique et d'investissements informatiques. Aucun emploi ne sera cependant supprimé.

L'opération revêt enfin un caractère exemplaire dans le cadre des relations entre Canton et Ville.

Face à l'évolution rapide des méthodes et technologies dans le domaine de la statistique publique, l'actuel bureau lausannois de statistique (BuLStat) ne possède pas la taille critique nécessaire au développement de ses activités. A l'inverse, les investissements consentis par l'Etat de Vaud depuis le milieu des années nonante ont permis de moderniser la production et la diffusion de l'information statistique.

La création, dès le 1er janvier 2003, d'une section "Statistique Lausanne" au SCRIS apportera au service un savoir-faire supplémentaire en matière communale et renforcera son image par l'augmentation du nombre de ses publications. Axée spécialement sur la population, le chômage, les assurances sociales, les entreprises, la fiscalité et le logement, l'activité statistique de la Ville accède pour sa part à la plate-forme informatique de l'Etat. Le SCRIS diffusera notamment l'Annuaire statistique de Lausanne via internet, produira tous les deux ans des perspectives démographiques spécifiques, introduira un mémento annuel et diffusera des études sur la Commune.

La statistique lausannoise, qui compte aujourd'hui 3,5 postes, bénéficiera en outre des infrastructures de renseignement et d'édition du service cantonal. Seuls 2,5 emplois seront transférés au SCRIS, tandis qu'un poste administratif demeurera à la Ville. Actuellement, la part des statistiques au budget lausannois atteint 520'000 francs par

année. Le financement de la nouvelle section sera assuré par la Commune à hauteur de 400'000 francs pour 2003 et 360'000 francs en 2004. L'écart représente les frais d'investissements pris en charge la première année par la Ville.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 28 février 2002

· Jean-Pierre Allamand, chef du service des études générales et des relations extérieures (SEGRE), Ville de Lausanne, tél. 021 315 24 10 · Jean Campiche, chef du Service cantonal de recherche et d'information statistique (SCRIS), tél. 021 316 29 99

BULSTAT-SCRIS